

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 15 avril 2021

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 29 membres.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Philippe ARDHUIN - François BERNARDINI - Emmanuelle CHARAFE - Gaby CHARROUX - Georges CRISTIANI - Olivier FREGEAC - Daniel GAGNON - David GALTIER - Philippe GINOX - Jean-Pascal GOURNES - Nicolas ISNARD - Didier KHELFA - Arnaud MERCIER - Danielle MILON - Véronique MIQUELLY - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Didier PARAKIAN - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Henri PONS - Didier REAULT - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Yves VIDAL - David YTIER.

Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY représenté par Amapola VENTRON.

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Sophie JOISSAINS - Maryse JOISSAINS MASINI - Eric LE DISSÈS.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ATCS 007-9797/21/BM

■ Attribution d'une subvention à l'association Opéra Mundi dans le cadre du Contrat Territoire Lecture pour réaliser le projet Les naturalises en herbe - Approbation d'une convention MET 21/18522/BM

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

L'association Opéra Mundi forte de son expérience de transmission des savoirs destine l'excellence du savoir et de l'innovation au plus grand nombre, aux adultes et au jeune public, elle touche un large public annuellement de plus de 4000 personnes sur le territoire métropolitain. Les thématiques choisies illustrent le souhait de la structure de trouver des centres d'intérêt qui parlent à tout le monde, à divers niveaux et à diverses échelles. Opéra mundi a été l'un des opérateurs sélectionnés à trois éditions de « Lecture par Nature ». La qualité des propositions et de leur mise en œuvre a été remarquée.

En 2021 Opéra Mundi propose avec le projet « Les naturalistes en Herbe » une série d'ateliers et de conférences en direction de jeunes publics scolarisés (collégiens et lycéens), mettant en relations trois classes avec trois bibliothèques.

Ce projet souhaite répondre aux objectifs de Lecture Publique soutenue par la Politique de la Ville et à ceux du Contrat Territoire Lecture de la Métropole Aix-Marseille Provence signé avec les services de l'Etat : ancrer la bibliothèque comme un lieu culturel à part entière que l'on peut fréquenter en temps scolaire et périscolaire, donner du sens à l'accueil en bibliothèque, proposer une approche culturelle renouvelée de la bibliothèque, développer des événements créatifs, festifs et participatifs.

Il a aussi pour objectifs d'ouvrir les jeunes à la pensée contemporaine et aux questions environnementales, renouveler leur approche de la biodiversité du territoire qu'ils habitent comme de leur environnement social.

Signé le 15 Avril 2021
Reçu au Contrôle de légalité le 30 avril 2021

Pour réaliser ses objectifs sur le territoire métropolitain, l'association sollicite la Métropole à hauteur de 20 000 € en 2021 (n° GU 2021-00815), la Métropole propose un financement à hauteur de 10 000 € de subvention.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine ;
- La délibération n°MET 17/5681/CM du Conseil de la Métropole du 14 décembre 2017 relative à la politique culturelle métropolitaine ;
- La délibération n°MET 18/7333/CM du Conseil de la Métropole du 28 juin 2018 approuvant le Contrat Territoire Lecture ;
- La délibération HN 001-8073/20/CM du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole ;
- La délibération n° FBPA 029-8299/20/CM du Conseil de Métropole du 31 juillet 2020 approuvant le règlement budgétaire et financier.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une subvention de fonctionnement à l'Association Opéra Mundi 10 000 euros en soutien aux missions et actions sur le territoire métropolitain.

Article 2 :

Est approuvée la convention d'objectifs et de moyens ci-annexée.

Article 3 :

Madame la Présidente de la Métropole ou son représentant est autorisé à signer cette convention.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal de la Métropole, chapitre 65 - nature 65748, fonction 30.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué
Culture, Innovation numérique

Daniel GAGNON

Signé le 15 Avril 2021
Reçu au Contrôle de légalité le 30 avril 2021